



Communiqué de presse

Paris, 19 décembre 2024

Le 20^e Grand Prix FAS de l'actionnariat salarié récompense sept entreprises

TotalEnergies reçoit la plus haute distinction

Le Grand Prix FAS de l'actionnariat salarié, créé en 2004 par la Fédération Française de l'Actionnariat Salarié (FAS), met à l'honneur chaque année les entreprises qui développent les meilleures pratiques en matière d'actionnariat salarié.

Cette 20^e édition organisée par la FAS en partenariat avec Amundi, Clifford Chance et Groupe Alixio, acteurs de référence de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié, s'est déroulée mercredi 18 décembre 2024 en présence des lauréats et des membres du jury, constitué d'experts indépendants, du Grand Prix FAS.

A cette occasion, la FAS a récompensé sept entreprises issues de tous secteurs, cotées ou non cotées, grands groupes internationaux, ETI ou PME, pour leur engagement et leur politique de partage volontariste en matière d'actionnariat salarié.

Les entreprises primées développent de manière significative l'actionnariat salarié tant en France qu'à l'international et l'intègrent dans leurs enjeux ESG et RSE comme un élément fort de leur politique sociale et de gouvernance.

En 2024, la FAS met à l'honneur **TotalEnergies** en lui décernant le GRAND PRIX de la FAS, la plus haute distinction. Le groupe a instauré des opérations annuelles d'augmentation de capital réservées aux salariés avec des conditions avantageuses et identiques dans plus de 100 pays à travers le monde. A l'occasion de son 100^{ème} anniversaire, la Compagnie a également mis en place un plan d'attribution gratuite de 100 actions à plus de 100 000 salariés dans plus de 100 pays et une opération d'actionnariat salarié à des conditions exceptionnelles (près de 500 M€ investis par les salariés).

Conjointement à cette cérémonie de remise des prix, la FAS a organisé un colloque avec plusieurs tables rondes sur le thème « **Cap sur le développement de l'actionnariat salarié : la force du modèle**

français » en présence de nombreux dirigeants d'entreprise et personnalités du monde politique, économique et social.

« Depuis plus de 30 ans, la FAS sensibilise tous les acteurs sur l'importance de développer l'actionnariat salarié pour associer davantage les salariés à la performance, au capital et à la gouvernance des entreprises, et ainsi mieux partager la valeur créée. Notre Fédération ambitionne de porter l'actionnariat salarié à hauteur de 10% du capital des entreprises françaises à l'horizon 2030, par des propositions de développement, de simplification et de pérennisation de l'Actionnariat Salarié, regroupées dans notre Livre Blanc. Pour cette 20^e édition du Grand Prix FAS de l'Actionnariat Salarié, nous sommes ravis de mettre à l'honneur les entreprises remarquables, engagées dans ce domaine. Leur témoignage illustre la nécessaire récurrence des dispositifs et l'implication collective au plus haut de l'entreprise, pour garantir durablement la réussite de ces démarches. », a déclaré **Olivier Paon**, Président de la FAS.

Voici le nom des **sept entreprises primées par le jury du Grand Prix FAS 2024**, les appréciations associées et les liens vers les interviews filmées des lauréats :

GRAND PRIX FAS 2024

TotalEnergies : Une politique volontariste d'actionnariat salarié guidée par le partage de la valeur, résultant en un fort taux d'engagement des salariés de la Compagnie (82 %). La 1^{ère} capitalisation d'actionnariat salarié en Europe (près de 11 G€ fin 2023). Un taux d'actionnariat salarié en hausse de 5 % à près de 8 % sur 10 ans avec un objectif de 10 %. Comme tous les actionnaires de TotalEnergies, les salariés actionnaires profitent des dividendes qui n'ont jamais baissé depuis 40 ans et qui croissent depuis quelques années de 5 à 6 % par an. Des opérations annuelles d'augmentation de capital réservées aux salariés avec des conditions avantageuses ayant pour principes l'équité (grille d'abondement en faveur des souscriptions les plus modestes, conditions identiques dans plus de 100 pays à travers le monde) et la démocratisation (65 % des salariés dans le monde sont actionnaires de TotalEnergies, 80 % en France). Un plan annuel d'attribution d'actions de performance qui s'étend désormais à plus de 11 000 salariés chaque année. A l'occasion de leur 100^{ème} anniversaire, un plan d'attribution gratuite de 100 actions à plus de 100 000 salariés dans plus de 100 pays et une opération d'actionnariat salarié avec des conditions exceptionnelles (près de 500 M€ investis par les salariés). Une gouvernance solide des dispositifs (conseils de surveillance des fonds d'actionnariat salarié dont les 2/3 sont élus) et une représentation active des salariés au sein de l'entreprise et notamment au sein de son Conseil d'administration. [Voir l'interview vidéo en cliquant ici.](#)

Grand Prix du CAC ALL TRADABLE

MICHELIN : Des offres d'actionnariat salarié depuis plus de 20 ans intégrées pleinement dans la politique de Partage de la Valeur du Groupe et largement répandues (30 pays sur 46 ont un taux de souscription supérieur à 50% des salariés). Une équipe de plus de 100 personnes impliquées dans le monde. Un rôle moteur des Gérants dans le développement et la valorisation de l'actionnariat salarié. Des comités d'actionnaires rassemblant actionnaires salariés et actionnaires individuels. Une volonté d'annualisation et un objectif de 4% de détention du capital en 2030. [Voir l'interview vidéo en cliquant ici.](#)

Grand Prix de l'indice FAS IAS®

SOCIETE GENERALE : Un très beau dossier. Un développement régulier depuis 30 ans. Une deuxième place au classement en pourcentage détenu par les salariés (source benchmark FAS). Un investissement possible dans un FCPE ouvert tout au long de l'année. [Voir l'interview vidéo en cliquant ici.](#)

Grand Prix des ETI, PME ou Start-up

GEcina : Chaque année, depuis 20 ans, Gecina offre la possibilité de souscrire à une augmentation de capital réservée. Depuis 2011, la souscription peut être réalisée directement en action. 3 critères RSE ont été ajoutés aux plans d'actions de performance. Aujourd'hui, 2 salariés sur 3 sont actionnaires, ce qui représente 1,6% du capital. Parmi les niveaux de détention moyen les plus élevés du SBF120, en valeur et par actionnaire-salarié. [Voir l'interview vidéo en cliquant ici.](#)

Grand Prix des sociétés non cotées

LEON GROSSE : Un très beau dossier qui justifie l'obtention pour la seconde fois du Grand Prix des sociétés non cotées. Une évolution dynamique et vertueuse de l'actionnariat salarié depuis sa mise en place en 2022, en cohérence avec le classement de l'entreprise à la deuxième place des ETI françaises où il fait bon travailler (Palmarès Best Workplaces de Great Place to Work). En 2 ans : une augmentation de 35% de l'abondement global et un abondement unilatéral à tout salarié éligible assez rare dans les sociétés non cotées ainsi qu'une progression notable de l'actionnariat salarié (80% des salariés du Groupe sont actionnaires soit +13 %). [Voir l'interview vidéo en cliquant ici.](#)

Grand Prix des sociétés non cotées (Première opération)

GROUPE BEL : Une entreprise à mission (offre d'une alimentation plus saine et plus responsable). Une première offre d'actionnariat salarié et une nouvelle opération prévue en 2025 avec le choix de la récurrence des opérations. Une convergence des intérêts avec le groupe familial par la volonté de celui-ci d'ouvrir le capital aux salariés et avec une communication identique et claire. Un partage d'une mission et d'une ambition communes. Un effet de levier pour la France rare dans le non coté avec une sortie en actions. Un suivi de la performance extra financière. [Voir l'interview vidéo en cliquant ici.](#)

Prix Coup de Cœur du Jury

RIOU GLASS : Une entreprise familiale qui a fait le choix de l'actionnariat salarié. Un programme d'abondement ouvert à tous. Des ateliers participatifs pour développer ensemble des actions centrées sur la qualité de vie au travail et la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE). [Voir l'interview vidéo en cliquant ici.](#)

Prix de la recherche académique

Le prix 2024 de la recherche académique sur l'actionnariat salarié a été attribué à Florence DEPOERS et Tiphaine JEROME pour leur article « Does employee ownership increase corporate social

disclosure ? The impact of labor investment inefficiency »¹, paru dans la revue Management international.

Florence DEPOERS est professeur des universités à l'Université de Paris Ovest Nanterre. Tiphaine JEROME est maître de conférences à L'université de Grenoble Alpes.

Les travaux ont porté sur la relation entre l'étendue de l'information sociale publiée dans les rapports annuels et l'actionnariat salarié existant dans l'entreprise.

L'étude quantitative, d'une grande rigueur méthodologique, s'appuie sur 4664 observations entre 2008 et 2018, portant sur des entreprises européennes cotées dont la capitalisation boursière est supérieure à 200 millions d'euros.

Elle montre que la présence d'un actionnariat salarié constitue un facteur positif pour l'étendue de l'information sociale donnée aux actionnaires, pas uniquement aux actionnaires salariés, sauf si joue le facteur négatif d'un niveau d'emploi inadéquat, surtout en cas de suremplei.

A propos de la FAS :

La Fédération Française de l'Actionnariat Salarié rassemble les associations d'actionnaires salariés et anciens salariés qui se sont constituées au sein des entreprises françaises, des PME non cotées jusqu'aux grands groupes internationaux. La FAS représente les 3,5 millions d'actionnaires salariés en France. Organisé en partenariat avec Amundi, Clifford Chance et Groupe Alixio, le Grand Prix de la FAS récompense chaque année les sociétés françaises qui participent activement au développement de l'actionnariat salarié.

[Voir l'interview Grand Prix FAS 2024 en cliquant ici.](#)

www.fas.asso.fr

Contact presse:-

Agence Fargo-Sachinka :

Aïssata SISSOKO - Tel. 06 58 42 43 45 - asissoko@fargo-sachinka.com

¹« [L'actionnariat salarié accroît-il l'information sociale de l'entreprise ? L'impact de l'emploi inefficace.](#) » (Traduction)